



Novembre 2025

ACTUALITÉS

Retour sur la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants 2025



Du 6 au 10 octobre 2025, la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur organise la 5^e édition de la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants. Cette semaine nationale vise à valoriser les actions et les initiatives qui favorisent l'intégration des personnes étrangères installées récemment en France.

Cette édition 2025 met en avant un thème fort : « L'engagement des primo-arrivants comme levier d'intégration ». L'objectif est de souligner la contribution active des personnes étrangères à la société française à travers leur implication dans la vie sociale, culturelle, économique et citoyenne. L'engagement peut se

traduire par le bénévolat, la participation à la vie associative, l'implication dans des projets locaux, le mentorat ou encore le service civique.

Le lancement national de la Semaine de l'intégration se tiendra à Paris, en présence de représentants de l'État, de collectivités, d'associations et d'entreprises partenaires. Cette rencontre nationale permettra de mettre en lumière les bonnes pratiques d'intégration portées sur le terrain et de renforcer la coordination entre acteurs.

Sur l'ensemble du territoire, plus de 800 événements sont programmés.

Les préfetures, les directions régionales et départementales, les associations, les collectivités et les structures d'accompagnement se mobilisent pour proposer des actions autour de neuf grandes thématiques : apprentissage du français, accès aux droits, à l'emploi, au logement, à la santé, à la culture, au sport, à la mobilité et à la citoyenneté.

Dans plusieurs régions, des forums emploi-intégration, des ateliers linguistiques, des expositions, des rencontres interculturelles et des temps conviviaux seront organisés afin de favoriser les échanges et la visibilité des acteurs de terrain. Ces temps forts permettent également aux professionnels du secteur social et de l'insertion de renforcer leurs réseaux et de valoriser les parcours réussis d'intégration.



La Semaine de l'intégration s'inscrit dans une dynamique nationale portée par la Direction générale des étrangers en France (DGEF), visant à mieux articuler les politiques d'accueil, d'insertion et d'accès à l'emploi. Elle a pour ambition de :

- valoriser les initiatives locales qui facilitent l'autonomie et la participation citoyenne des primo-arrivants ;
- renforcer les partenariats entre l'État, les collectivités, les associations et les entreprises ;
- encourager une meilleure connaissance mutuelle entre les acteurs de l'intégration et les professionnels de l'insertion socioprofessionnelle ;
- favoriser une image positive et inclusive de l'intégration.

Pour les acteurs du travail social et de l'insertion, cette semaine représente un temps privilégié pour créer du lien entre les dispositifs d'accompagnement, les entreprises, les organismes de formation et les partenaires locaux. Elle offre aussi une occasion de sensibiliser le grand public à la richesse des parcours et à la contribution des personnes étrangères dans la société française.

En 2025, la Semaine de l'intégration se positionne ainsi comme un événement fédérateur et mobilisateur, au service d'une vision partagée : celle d'une intégration fondée sur la réciprocité, la participation et l'égalité des chances.

La direction des métiers de Coallia présente au séminaire de lancement de la semaine de l'intégration 2026



Le 6 octobre 2026, la Direction des métiers de Coallia a pris part au séminaire de lancement de la Semaine de l'intégration, organisée par la Direction générale des étrangers en France (DGEF). Cet événement national a réuni les principaux acteurs institutionnels et associatifs engagés dans les politiques d'accueil et d'insertion des publics primo-arrivants.

Coallia y a présenté son action en tant qu'opérateur du programme AGIR, avec 19 plateformes déployées au niveau national, qui assurent un accompagnement global des bénéficiaires de la protection internationale. La participation de Coallia a également permis de valoriser son rôle de porteur de projet FAMI, dédié à la professionnalisation des acteurs de l'intégration et au renforcement des parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

Enfin, la direction a mis en lumière les initiatives autour du service civique, comme levier d'engagement, de lien social et d'intégration pour les publics accompagnés. Une présence marquante, illustrant la contribution active de Coallia à la construction de parcours d'intégration durables et inclusifs sur tout le territoire.

Les initiatives Coallia sur le terrain :



RÉFUGIÉS - Il y a 10 jours
Marion LOUYOT

Semaine de l'intégration: mardi 7 octobre, AGIR Val d'Oise, en partenariat avec la DDETS, France Travail, le MEDEF 95, la FACE 95 réseau d'entreprises >>



👍 7



RÉFUGIÉS - Il y a 15 jours
Aurore DURAND

Dans le cadre de la semaine de l'intégration, l'équipe de Clermont de l'Oise ainsi que les résidents du CPH et du dispositif de réinstallation des réfugiés ont pu mettre en lumière leur projet "A travers mon regard" au sein des locaux du centre de formation APRADIS à Beauvais. Ce fut une réussite.



👍 7 📌



RÉFUGIÉS - Il y a 14 jours
Facinet CISSE

La 5^e édition de la Journée de la Convivialité, organisée le 7/10, dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Intégration, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et dynamique: stands, animations, plénière et buffet. L'occasion de réaffirmer les synergies de terrain dans le 91.



👍 10 📌



ASILE - Il y a 11 jours
Felicite MASSIN

AGIR86 à l'honneur à l'occasion de la semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants à la Préfecture de la Vienne. La pertinence du service, le travail des équipes, et les partenariats noués ont été salués par M. Le Préfet!



👍 14 📌

Les étrangers et les immigrés en France en 2024 : deux réalités distinctes mais entremêlées

Depuis 1851, la statistique publique française distingue les personnes selon leur nationalité. Pendant plus d'un siècle, la catégorie d'« étranger », fondée sur la nationalité, a été la seule utilisée pour étudier la diversité des populations. Ce n'est qu'en 1991 que le terme immigré est officiellement introduit pour désigner une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, qu'elle ait ou non acquis la nationalité française. Ainsi, un immigré peut être devenu Français, tandis qu'un étranger n'est pas nécessairement immigré : il peut être né en France de parents étrangers.

Au 1er janvier 2024, la France compte 7,7 millions d'immigrés, dont 5,1 millions de nationalité étrangère et 2,6 millions de naturalisés français, ainsi que 6,0 millions d'étrangers, dont 0,9 millions nés en France. Les immigrés représentent 11,3 % de la population française et les étrangers environ 8,8 %. Ces deux populations ne se recoupent que partiellement : un tiers des immigrés vivant en France sont français par naturalisation, tandis qu'une faible part des étrangers sont nés sur le territoire national.

La propension à demander et à obtenir la nationalité française dépend de plusieurs facteurs : l'ancienneté de résidence, les conditions administratives comme la maîtrise du français ou la durée de séjour, et la possibilité de conserver la double nationalité, ce qui n'est pas le cas pour tous les pays, notamment la Chine. Depuis 2009, la part d'immigrés naturalisés diminue, conséquence du durcissement de certaines conditions et de la baisse des demandes parmi les ressortissants européens, qui bénéficient déjà de la libre circulation au sein de l'espace Schengen. Les origines géographiques influencent fortement l'accès à la nationalité française. Les immigrés venus d'Afrique et d'Asie sont les plus nombreux à être naturalisés : 40,7 % pour ceux originaires du Maghreb, 32 % pour les autres pays d'Afrique, et entre 33 % et 36 % pour les immigrés asiatiques. À l'inverse, les immigrés européens, notamment ceux du Sud et de l'Union européenne (UE), sont moins enclins à se naturaliser, avec des taux compris entre 24 % et 30 %.

Historiquement, le nombre d'immigrés et d'étrangers en France a connu d'importantes fluctuations. Après une croissance continue jusqu'en 1931, la population étrangère recule avant de repartir à la hausse dans les années 1970. À partir des années 1980, les tendances divergent : le nombre d'immigrés augmente tandis que celui des étrangers diminue, conséquence directe des naturalisations. Entre 1982 et 1999, la proportion d'étrangers chute fortement alors que la population immigrée continue de croître, illustrant la transformation du rapport entre nationalité et origine migratoire.

En comparaison européenne, la France affiche une part d'étrangers inférieure à la moyenne de l'Union européenne. Environ un tiers des étrangers vivant en France sont ressortissants d'un autre pays de l'UE, un niveau proche de la moyenne européenne mais bien inférieur à celui observé au Luxembourg ou en Suisse. La majorité des étrangers en France sont originaires de pays non européens, principalement du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie.

L'enquête de l'Insee met en lumière une évolution lente mais continue de la société française. La distinction entre immigré et étranger reste essentielle pour comprendre les dynamiques démographiques et sociales du pays. Les politiques de naturalisation, la libre circulation européenne et la diversité des parcours migratoires redessinent progressivement la composition de la population. En 2025, la France se caractérise par une stabilité de la part des étrangers et une naturalisation toujours considérée comme un levier central d'intégration et de citoyenneté.